



Collège Sacré-Cœur

20, rue Henri Proust
37120 Richelieu
Tél. : 02 47 58 11 88

Richelieu, le 7 septembre 2020

CIRCULAIRE D'INSCRIPTION À L'ÉTUDE DU SOIR DU COLLÈGE

L'étude du soir démarre cette semaine, à partir de lundi 07 septembre.

L'inscription se fait pour l'année scolaire au **tarif forfaitaire de 15 euros par enfant** et par mois quelque soit le nombre de jours où l'élève est inscrit. (Possibilité de résilier à la fin de chaque trimestre).

Une fois inscrit, ce temps d'étude devient *temps scolaire*, la présence y est alors obligatoire et toute absence, qui ne peut être que ponctuelle, doit être justifiée par avance auprès de la direction, par un mot de la famille sur le carnet de bord.

La fin des cours est à 16h25, et l'étude commence à 16h45 pour se terminer à 17h45, sans possibilité de sortie une fois l'étude commencée (sauf cas exceptionnels et motivés par les parents). **Ce temps de travail personnel et en silence** est un bon entraînement pour le travail scolaire.

Chaque soir, un professeur sera présent pour guider et aider les enfants dans l'avancement de leur travail.

Il n'y a pas d'étude du soir le vendredi, mais nous pourrons les accueillir de manières ponctuelles ou exceptionnelles.

Merci de remplir le talon réponse que chaque élève remettra à M. Gallé le plus rapidement possible.

Pascale Kunz Benabbou
Chef d'établissement coordinateur

À remettre au secrétariat ou à la vie scolaire.

Je soussignéresponsable de :

.....classe : vous informe que :

Mon enfant restera à l'étude du soir pour les soirs suivants :

- lundi
- mardi
- jeudi

Signature des responsables :